

# Cadeaux

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tous les sports à l'usage de la jeunesse (les bains, la natation, la bicyclette, les courses de montagne, le patinage et les glissades en hiver) peuvent servir de précieux renforts dans la lutte contre le surmenage.

Disons quelques mots des *courses de montagne*.

Les idées de M. le Dr Jaquet sur ce sujet concordent pleinement avec celles qui ont été exposées dans le *Bulletin*, en décembre 1903, par M. le professeur Horner.

« Les courses de montagne sont, de l'avis du premier, le sport par excellence de la jeunesse. Notre pays réalise mieux qu'aucun autre les conditions voulues pour ce genre d'exercices, aussi doit-on désirer qu'on en profite autant que possible. Rien ne repose et ne fortifie les nerfs au même degré. Au point de vue de l'éducation, elles éveillent le sens du beau et de l'idéal. Une excursion scolaire bien dirigée peut être une leçon de choses infiniment plus profitable aux élèves que la meilleure leçon donnée en classe. »

A la question des courses de montagnes se rattache naturellement celle des *colonies de vacances*. La ville de Zurich, la première, donna l'essor à ce généreux mouvement en 1878. Aujourd'hui, des milliers de petits citadins, pauvres ou riches, vont chaque année, pendant quinze jours ou trois semaines, respirer l'air pur et réconfortant des hauteurs. Qui dira le nombre d'enfants arrachés à la phtisie ou préservés d'infirmités et de maladies, grâce à ces institutions vraiment philanthropiques. Espérons que, dans notre canton, nous pourrons aussi, dans un avenir prochain, saluer le joyeux départ pour la montagne d'un nombreux contingent d'écoliers. A. W.

---

— ❁ —

## C A D E A U X

---

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France vient d'adresser à MM. les Recteurs d'Académies l'intéressante circulaire suivante :

« Je suis informé que, dans certains lycées de garçons et de jeunes filles, des groupes d'élèves se seraient cotisés en vue d'offrir à tel ou tel de leurs professeurs un cadeau, soit à l'occasion de sa fête, soit à l'occasion du 1<sup>er</sup> de l'an.

« Si le sentiment auquel obéissent ces jeunes gens ou ces jeunes filles n'a rien de blâmable en lui-même, la pratique, d'ailleurs tombée en désuétude, que leur initiative tendrait à faire revivre, doit être absolument condamnée. Déjà, pour ce qui regarde l'enseignement primaire, l'arrêté du 18 janvier 1887, portant règlement scolaire modèle, disposait dans son article 18 « qu'il est interdit aux instituteurs et institutrices publics de recevoir des élèves ou de leurs parents aucune espèce de cadeaux.

« Les raisons qui ont motivé cette interdiction dans les écoles primaires publiques s'appliquent avec la même force aux établisse-

ments d'enseignement secondaire. Le fait de recevoir un présent, sans rien ajouter aux liens d'affection qui doivent l'unir à ses élèves, risque de diminuer chez le maître son autorité morale et, en certains cas, peut servir de prétexte aux plus fâcheuses imputations. Aussi nos professeurs doivent-ils être les premiers à demander que l'administration les garde de ces attentions auxquelles il leur est souvent difficile de se dérober. J'ajoute que, alors même que la cotisation de chaque élève est facultative, les familles peuvent croire qu'elle ne l'est pas. Plusieurs ont fait entendre de justes plaintes à ce sujet.

« En conséquence, je vous prie d'inviter les chefs d'établissements de votre ressort à faire savoir aux élèves et aux parents que tout présent de provenance individuelle ou collective aux chefs d'établissements, professeurs, répétiteurs, surveillants, est formellement interdit. Si, malgré cette interdiction, des cadeaux leur étaient offerts, le devoir des fonctionnaires sollicités à les recevoir serait de les refuser. »



## BIBLIOGRAPHIES

### I

**Petit dictionnaire encyclopédique, Larive et Fleury, édition scolaire,** chez Chamerot, à Paris. — En vente dans toutes les librairies.

Cet ouvrage est conçu sur le même plan que l'édition s'adressant aux gens du monde; mais un certain nombre de mots, qui seraient inutiles et déplacés dans un livre scolaire, ont été supprimés, après un choix des plus réfléchis. Tout ce qui a trait aux sciences, à la langue, à l'étymologie, à la grammaire et à la prononciation, est présenté dans ce volume de 1150 pages d'un texte clair, intercalé d'un millier de figures et d'une centaine de cartes. C'est donc pour les jeunes lecteurs un livre attrayant et tout à fait approprié à leurs besoins.

L. P.

### II

**Exercices de calcul oral,** par L. Pelet, chez Payot, à Lausanne, au prix de 0 fr. 80.

Le maître trouvera dans ce petit manuel une série de problèmes, à la portée de ses élèves, sur les diverses parties de l'arithmétique. L'ouvrage est arrivé à sa quatrième édition.

### III

**Musée pédagogique.** — Nouveaux ouvrages reçus. — *Direction de l'Instruction publique, Fribourg* : Dr jur. Albert Huber. Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz, 1901, XV. Jahrgang, 1903. — Pierre Bourban. Fouilles de Saint Maurice d'Agaune. L'archevêque saint Vultchaire et son inscription funéraire. Le tombeau de Nitonia Avitiana (neuf planches). — L'abbé Charles de Ræmy. Etablissements charitables de la ville et du canton de Fribourg en Suisse, 1900. — A. Baumgartner, Lehrer. Ausgaben für schriftlichen Rechnen für schw. Volksschulen, 8 Heften. — *Idem.* Lehrerausgabe, 1900. — V.-S. Lucienne. Leçons d'antialcoolisme. — Der Kinderfreund. XVIII. Jahrg. — Walther Biolley. L'enseignement antialcoolique, 1903. — M. Chappaz. L'école primaire à l'Exposition universelle,